



Secrétariat Exécutif

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un Consultant national pour l'appui à l'élaboration de Chartes Pastorales en adéquation avec la législation et la réglementation nationale régissant la Gestion des Ressources Naturelles (GRN) au Tchad

AMI N° 02 /SE/SEA/PRA/GRN-CC/PRAPS/SPM du 07 février 2020

Le Comité permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a obtenu de l'IDA, un Don n°0640-3A, pour le financement du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des prestations de services d'un « *Consultant national pour l'appui à l'élaboration de Chartes Pastorales en adéquation avec la législation et la réglementation nationale régissant la GRN au Tchad* ».

L'objectif principal est de (i) consolider la démarche d'élaboration de charte pastorale locale engagée par le PRAPS-Tchad du point de vue juridique ; (ii) en préciser l'argumentaire sur la pertinence au regard du contexte Tchadien ; (iii) améliorer la qualité des cinq chartes engagées et communiquer avec les institutions nationales dans le cadre des travaux en cours sur le foncier pastoral pour aider à la reconnaissance de la démarche et (iv) faciliter la reconnaissance des chartes au Tchad comme instrument de gestion concertée et de sécurisation du foncier pastoral et agropastoral.

Le consultant juriste sera mobilisé en appui à la Composante 2 du PRAPS-Tchad et travaillera en étroite collaboration avec l'animateur principal de l'élaboration de ces chartes au sein de l'Unité de Coordination du Projet (UCP).

Il se rapprochera également de la Plateforme Pastorale du Tchad pour partager ses termes de référence, puis les résultats de son travail avec les membres du groupe de travail sécurisation du foncier pastoral de la Plateforme dont les résultats attendus sont les suivants :

- R1 : Une note d'argumentaire démontrant la pertinence juridique de la charte pastorale au vu des réglementations et stratégies sectorielles concernées (projet de Code pastoral, Loi 14 sur l'environnement, LOAP, Code des collectivités décentralisées, processus de réflexion sur la sécurisation du foncier pastoral en cours, Stratégie Nationale de Développement Pastoral...).
- R2 : Le plan type de rédaction des chartes est relu et amélioré pour intégrer les attendus et un format pleinement acceptable par l'administration.
- R3 : Les cinq chartes de gestion des espaces pastoraux relues et améliorées sur le terrain avec les comités de rédaction en vue de leur appropriation.
- R4 : L'appui au projet pour faciliter la prise d'arrêtés par les autorités compétentes (Gouverneur) permettant la diffusion des cinq chartes au journal officiel.

Les informations détaillées relatives à cette mission peuvent être trouvées dans les TDR postés sur les sites suivants : www.cilss.int et praps.cilss.int.

...

Le Secrétaire Exécutif du CILSS invite à présent les consultants individuels juristes (à titre personnel) qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants individuels intéressés doivent fournir leur curriculum vitae (CV) portant des informations démontrant qu'ils disposent de qualification et d'expériences pertinentes pour fournir ces services.

Le marché sera attribué au consultant ayant les qualifications (*avoir un diplôme de l'enseignement supérieur (minimum bac+5) dans les domaines de compétences administration publique, droits public et de gestion foncière, décentralisation, une très bonne maîtrise écrite et orale de la langue arabe et française (exigence minimale), une expérience professionnelle générale sur les conventions locales et les réglementations des ressources naturelles et du foncier agro-pastoral d'au moins cinq (05) années, l'engagement dans le processus en cours sur le foncier pastoral au Tchad serait un atout considérable*) et expériences les plus pertinentes pour la mission (*expériences en rapport avec la présente mission*). Sur la base des TDR, le consultant retenu sera invité à soumettre des propositions technique et financière, puis à négocier le contrat.

Les consultants intéressés par cette mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque Mondiale « Directives pour le recrutement des services de consultants version de janvier 2011 et version révisée de juillet 2014 » qui décrit les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

Un consultant sera sélectionné sur la base de ses expériences pertinentes pour la mission et conformément à la section V des Directives de la Banque Mondiale ci-dessus citée.

Les dossiers de candidature, composé d'un **CV (faisant ressortir les expériences pertinentes du consultant à la présente mission) et de la copie du diplôme exigé**, tous en langue française portant clairement la mention « *recrutement d'un consultant national juriste pour l'appui à l'élaboration de Chartes Pastorales en adéquation avec la législation et la réglementation nationale régissant la GRN au Tchad* » et envoyés au plus tard le **24 FFV 2020** avant 15 heures 00 mn T.U.

Les personnes désireuses de répondre à cet appel, sont priées d'envoyer par voie électronique leur dossier de candidature (CV + diplôme exigé) à :

Email : maty.ba-diao@cilss.int

Avec copie à :

- edwige.botoni@cilss.int
- frederic.conseiga@cilss.int
- nathalie.soro@cilss.int

Veillez agréer, Mesdames/Messieurs, mes salutations distinguées.

Pour le Secrétaire Exécutif,
Adjoint

Ibrahim Lumumba Idi-Issa